

# Le francoprovençal dans le bassin du Pô

Gaston Tuillon

Dans les Alpes, la latinisation des Gaules a débordé la ligne de partage des eaux qui sépare le bassin du Rhône de celui du Pô, bien que cette ligne se confonde avec la crête des plus hautes montagnes d'Europe, Viso, Ciamarella, Mont Blanc, Cervin, Mont Rose. Ainsi entre le col de Tende et le Mont Rose, dans les hautes vallées du Pô et de ses affluents, les langues parlées par les montagnards ne se rattachent pas à la latinisation qui a produit le piémontais, mais à celle qui a donné la langue d'oc et le francoprovençal. À l'ouest de l'Arc alpin, la limite qui sépare ces deux langues gallo-romanes suit un tracé orienté d'ouest en est qui laisse au sud l'occitan du Briançonnais et au nord le francoprovençal de Savoie. En atteignant le bassin du Pô, la limite entre oc et francoprovençal ne dévie pas de sa direction générale et suit la ligne de crêtes qui va du Mont Thabor aux Dents d'Ambin, sommet situé immédiatement à l'ouest du col du Mont Cenis. Entre Thabor et Ambin, elle sépare la haute vallée de la Doire Ripaire dont les habitants, comme ceux du Briançonnais, parlent la langue d'oc, tandis qu'au nord de la limite, les Mauriennais parlent le francoprovençal.

À partir d'Ambin, la limite descend dans la vallée de la Doire qu'elle traverse en aval de Chiomonte ; puis elle remonte vers le col de Finestre et continue son trajet vers l'est, sur la crête de l'Orsiera. Cette ligne Thabor-Ambin-Finestre-Orsiera constitue en Italie, la limite linguistique entre le francoprovençal et la langue d'oc. Les montagnards de toutes les hautes vallées situées au sud de cette ligne jusqu'au col de Tende parlent la langue d'oc. Tous les montagnards des vallées situées au nord de cette ligne parlent (ou ont parlé) des variantes du francoprovençal. Ces vallées francoprovençales sont les suivantes :

– 1/ la moyenne vallée de la Doire Ripaire en aval de Chiomonte jusque dans la région d'Avigliana, avec la vallée de son affluent de rive gauche, la Cenischia, ainsi que le haut bassin du Sangone.

– 2/ les vallées des trois torrents montagnards qui confluent en formant la Stura di Lanzo : le Val di Viù, le Val d'Ala et le Val Grande ;

– 3/ le bassin de l'Orco jusqu'à Pont Canavese, avec sa vallée de rive gauche, le Val Soana ;

– 4/ la grande vallée d'Aoste, moins, au nord-est, trois communes qui parlent walser dans le Val du Lys : Issime, Gressoney-Saint-Jean et Gressoney-La-Trinité.

Tel est l'inventaire des vallées francoprovençales du bassin du Pô.



## I. ROME, LES FRANCS, LE MOYEN ÂGE

La première chose qui étonne l'esprit de l'homme moderne vient de ce dépassement des langues gallo-romanes sur le versant oriental des Alpes. Nos idées de géographie culturelle sont inévitablement conditionnées par la forme des États modernes, surtout s'ils se délimitent par des frontières aussi incontestablement naturelles que la crête des Alpes. La géographie linguistique nous impose pourtant de trouver une explication raisonnable à une situation qui nous semble illogique. Cette communauté montagnarde qui unit les habitants des deux versants de l'Arc alpin est visible aujourd'hui, surtout par la parenté des langues néo-latines ; il faut donc remonter à l'époque où ces langues se sont formées, c'est-à-dire à celle qui va de la conquête romaine et du début de la latinisation jusqu'à l'établissement des diocèses. Dès la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, la GALLIA CISALPINA (Italie du nord) et la GALLIA NARBONENSIS (Provence et Languedoc) formaient deux provinces romaines qui communiquaient entre elles par la mer et par une route littorale, non par les cols des Alpes. De 58 à 51, Jules César conquiert l'ensemble des Gaules occidentales, mais il ne fit pas la conquête des Alpes, même s'il les traversa. C'est un peu plus tard que la Vallée d'Aoste fut rattachée aux possessions

romaines, par Auguste qui la conquiert militairement en 25 avant notre ère ; les autres peuples alpins furent soumis une dizaine d'années plus tard. Les différentes étapes de la conquête romaine nous font imaginer des sociétés montagnardes nettement distinctes des Gaulois cisalpins de la plaine du Pô, distinctes aussi de la peuplade gauloise des Allobroges qui occupait le pays compris entre les Alpes et le Rhône, depuis Genève inclusivement jusqu'au sud de Vienne. La politique romaine d'expansion territoriale a tenu compte des différences ethniques qui avaient créé des pays distincts : ceux des habitants des deux piémonts et celui des peuples alpins, des *GENTES ALPINAE*, comme dit le Trophée de La Turbie élevé en l'an 6 avant J.-C. à la gloire d'Auguste, le vainqueur des Alpes. Ces peuples s'étaient installés dans les hautes vallées alpines, bien avant l'arrivée des Celtes en Gaule ; si celtisés qu'ils aient été, comme le prouvent les découvertes archéologiques, ils avaient gardé une certaine indépendance dans leurs montagnes et ne faisaient pas partie du monde celtique, tant à l'est qu'à l'ouest des Alpes.

En organisant la province des Alpes Cottiennes, l'administration romaine a tenu compte de la communauté des deux versants, puisqu'elle a réuni dans le même territoire deux vallées du versant occidental, la Maurienne et la haute vallée de la Durance en amont de Gap, et une vallée du versant oriental, celle de la Doire Ripaire, en amont d'Ocelum (Avigliana). La capitale était à Suse où le premier administrateur Cottius, fils du dernier roi alpin, Donnus, fit élever à la gloire d'Auguste, en l'an 9 avant J.-C. un arc de triomphe dont l'inscription indique le nom des peuples alpins qui avaient été intégrés à la province romaine, notamment les *MEDULLI* de Maurienne, les *SEGUSII* de Suse et les *CATURIGES* de la vallée de la Durance en amont de Gap. Bien avant l'existence du domaine linguistique gallo-roman dont l'étendue sur les deux versants des Alpes nous étonne aujourd'hui et choque même notre concept de frontière naturelle, une entité administrative avait été installée par les Romains, de part et d'autre des cols du Mont Genève et du Mont Cenis. Cette reconnaissance officielle par les Romains d'une communauté alpine assise sur les deux versants doit nous faire entrevoir une très ancienne cause explicative de la forme du domaine linguistique gallo-roman qui étonne nos esprits modernes, parce qu'il transgresse l'obstacle formé par les sommets les plus élevés d'Europe.

Si la reconnaissance officielle par Rome de la communauté des peuples alpins peut nous libérer un peu de notre étonnement devant le dépassement linguistique par-dessus les Alpes, cette reconnaissance ne nous explique pas pourquoi l'ouest a imposé à l'est la forme de sa langue, ni pourquoi, dès le début de la formation des langues néo-latines, la Maurienne, attachée aux usages de la grande Allobrogie, allant de Genève jusqu'à Vienne et Grenoble, a imposé la langue qui se formait à l'ouest des Alpes, aux habitants de Suse qui auraient pu se rattacher aux usages de Turin et de la plaine piémontaise. Il suffit de regarder la forme des Alpes pour avoir une explication suffisante. Le versant oriental de l'Arc alpin descend très rapidement tandis que l'autre versant a une pente plus douce. La route du Mont

Cenis rejoint la vallée de la Doire, à Suse, à 500 mètres d'altitude ; elle rejoint la vallée de l'Arc à Lanslebourg, à 1400 mètres d'altitude. Pour atteindre en Maurienne l'altitude de Suse, le voyageur qui va du Piémont en Savoie doit encore descendre la vallée de l'Arc, sur plus de 50 km. La pente plus douce du côté occidental impose aux vallées de s'allonger, en offrant aux implantations humaines de plus vastes terres. Les majoritaires de l'ouest ont imposé leurs usages aux montagnards moins nombreux accrochés à l'abrupt versant oriental. Cette explication matérielle et géographique pourrait, du col de Tende au Grand Paradis, fournir une explication suffisante. Les rois francs ont ajouté la force de leur épée.

Dès leur installation en Italie du nord, vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle, les Longobards tentèrent d'agrandir leur royaume sur les Alpes et même sur la Provence qu'ils ravagèrent en 571. Une vigoureuse réaction rétablit l'autorité franque sur l'ancienne province des Alpes Cottiennes et l'installa sur la Vallée d'Aoste. Gontran, petit-fils de Clovis, roi mérovingien de Bourgogne et de l'Orléanais, chassa de Provence les envahisseurs et prépara une forte expédition militaire pour aller ravager les terres des Longobards, qui préférèrent négocier. En 574, ils reconnurent l'autorité franque sur la Vallée d'Aoste et sur la Vallée de Suse, ainsi que sur les hautes vallées du Pô et de ses affluents, jusqu'au col de Tende. Gontran rétablissait ainsi sur les deux versants la forme administrative qui avait été celle de la province romaine des Alpes Cottiennes et de plus, il élargissait cette association des deux versants, à la Vallée d'Aoste. La grande vallée de la Doire Baltée avait jusqu'ici fait partie de la Gaule Transpadane, dont la capitale était Milan. Pour consolider sa conquête transalpine, Gontran établit, à l'extrémité de ce qui avait été le territoire administré par Augusta Praetoria (Aoste), une garnison franque à Pont-Saint-Martin. Au IX<sup>e</sup> siècle, les Carolingiens décidèrent de renforcer les liens administratifs entre la Vallée d'Aoste et les pouvoirs installés à l'ouest des Alpes et obtinrent du Pape qu'il détachât le diocèse d'Aoste de l'archevêché de Milan pour le faire dépendre de l'archevêché de Tarentaise. Ainsi s'est installé sur le versant oriental de l'Arc alpin, un nouveau dépassement des pouvoirs de l'ouest, à une époque qui deviendra cruciale pour l'évolution linguistique des langues néo-latines.

Pour la Vallée de Suse, Gontran rétablit la forme administrative de la province des Alpes Cottiennes, en créant un diocèse qui devait gérer l'ensemble du territoire de l'ancienne province : Suse, Briançon, Maurienne. « Pour le choix du siège épiscopal, entre la ville de Suse sur le versant (oriental) et la ville de Maurienne sur le versant (occidental) c'est la dernière qui eut les préférences du roi franc. L'affaire des reliques de saint Jean-Baptiste servit de prétexte et la cité de Maurienne prendra le nom de Saint Jean de Maurienne », dit Jean Prieur dans *La Savoie antique* (Grenoble, 1977, p. 159). Comme Auguste avait choisi pour capitale de la province romaine, la ville la plus proche de Rome, Gontran installa le siège épiscopal, au nord-ouest du territoire diocésain, en la cité de Maurienne, plus proche de la capitale de son royaume. Même si, par la suite, le diocèse de

Maurienne a été fortement diminué, sa création en 574 sur le même territoire qu'Auguste avait affecté à la province des Alpes Cottiennes, témoigne qu'on accordait encore de l'importance à un cadre administratif associant les deux versants, plus d'un demi millénaire après Auguste. Ce demi millénaire a été celui de l'implantation du latin dans les Alpes.

Les chrétiens de Turin, n'ont pas apprécié l'installation du siège épiscopal en Maurienne, au-delà des monts. Ils avaient apporté le christianisme en Maurienne, mais à cause des reliques de saint Jean-Baptiste, la cité de Maurienne devenait siège épiscopal et étendait son pouvoir sur la vallée de la Doire Ripaire qui rejoint le Pô à Turin. On tenta de voler les reliques de saint Jean-Baptiste. Vigilant, l'évêque de Maurienne conserva ses reliques et son diocèse, sinon toute l'étendue de son territoire diocésain. Ainsi la communauté alpine survécut sous l'autorité des Mérovingiens, puis des Carolingiens, jaloux de leurs possessions transalpines qui leur assuraient la maîtrise des cols alpins.

Les grands pouvoirs féodaux consacrèrent cette communauté des deux versants. Humbert aux Blanches Mains, premier comte de Maurienne de 1003 à 1043, fondateur de la maison de Savoie, et ses premiers successeurs ont jeté les fondements d'un État régnant sur les deux versants. Odon qui régna de 1051 à 1057, second fils et second successeur d'Humbert, épousa Adélaïde de Suse et fortifia ses possessions dans la vallée de la Doire. Dès ses débuts, la dynastie des Savoie étend son territoire à l'est et à l'ouest des Grandes Alpes. Les Dauphins en firent autant plus au sud, et jusqu'au traité d'Utrecht (1713) il y eut « un Dauphiné aux eaux pendantes vers l'Italie ».

L'association des deux versants a été sanctionnée par Auguste autour du Mont Genève et du Mont Cenis ; elle a été élargie par Gontran, roi de Bourgogne, autour du Petit-Saint-Bernard. Renforcée par l'ambition des Savoie et des Dauphins, elle a duré jusqu'en 1861, date à laquelle la barrière des Alpes occidentales a été, dans sa totalité, considérée comme « frontière naturelle », capable de supporter une frontière d'États. Faut-il encore s'étonner s'il reste des marques d'une si longue communauté, dans la langue des montagnards, surtout si l'on a présent à l'esprit que tous ces grands desseins politiques n'auraient pas connu une telle longévité, s'ils n'avaient pas reposé aussi sur une fraternité des montagnards, fraternité ethnique qui les distinguait des Gaulois des deux piémonts ?

Dans de telles conditions démographiques et administratives, il a été normal que le latin ait évolué de la même façon à l'est et à l'ouest de l'Arc alpin et qu'à l'est, on ait imité les usages de l'ouest. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le domaine gallo-roman du bassin du Pô conserve les marques de ce lointain passé, mais il semble avoir été fortement influencé par le piémontais. Essayons de rétablir ce qu'a dû être le domaine francoprovençal au Moyen Âge, à une époque où tant de causes ont produit tout naturellement cette forme linguistique francoprovençale dans les vallées montagnardes à l'est des Alpes. Mais qu'est-ce au juste que le francoprovençal ?

Le francoprovençal s'est détaché de la langue d'oïl, à la fin de l'époque carolingienne. Dans les bassins de la Seine, de la Loire moyenne, de la Meuse et de la Moselle ainsi que dans la haute et moyenne vallée de la Saône, le centre et le nord de la Gaule avaient reçu un apport très important de populations germaniques, si bien que le pays a été bilingue pendant plusieurs siècles. Cette situation complexe a fini par se décanter de part et d'autre d'une limite linguistique germano-romane, qui est toujours en place aujourd'hui de Sierre à Bâle, de Bâle à Liège et de Liège à Dunkerque. Au nord et à l'est de cette limite, une partie de l'Empire romain est devenue germanophone. Immédiatement à l'ouest et au sud de cette limite, la langue romane conservée, la future langue d'oïl, dont la variante parisienne est devenue le français, a connu les plus fortes innovations du domaine roman occidental, notamment par la perte des voyelles finales inaccentuées ; ce qui donne au français une prononciation si peu romane, avec tous ses mots accentués sur la finale. Le francoprovençal a refusé les innovations d'oïl, soit parce que le trouble apporté par le bilinguisme romano-germanique a été moins fort dans cette région, soit parce que, autour de Lyon, une latinisation plus avancée avait déjà produit des effets plus solides. Le francoprovençal, langue gallo-romane conservatrice d'un état de langue plus proche du latin, a formé un domaine qui a la forme ovale d'une ellipse dont Lyon et Genève sont les foyers (voir la carte de la page 7).

Si l'on veut reconstituer dans le bassin du Pô, le domaine francoprovençal du Moyen Âge, on peut imaginer un ensemble de quatre pays montagnards organisés autour de leur centre directeur. Dans la vallée de la Doire Ripaire, le francoprovençal occupait le bassin moyen, avec le chef-lieu de Suse jouant son rôle de petite capitale en aval de Chaumont (Chiomonte) jusqu'à Avigliana, ainsi que dans les vallées de la Cenischia et du Sangone. Pour les vallées de Lanzo, le domaine devait comprendre la ville la plus importante située à la jonction de la montagne et de la plaine ; elle s'appelait tout simplement *Lans*, comme de l'autre côté du Mont Cenis, il y avait *Lanslebourg* et *Lanslevillard*. Le francoprovençal du bassin de l'Orco devait aussi comprendre la ville de Pont, non encore qualifiée de Canavese. La Vallée d'Aoste comprenait toute la haute vallée de la Doire Baltée, y compris Pont-Saint-Martin. De nouveaux venus germanophones se sont installés dans la vallée du Lys, au XIII<sup>e</sup> siècle. Trois de ces quatre pays ont fortement évolué par la suite, sous l'influence de la langue parlée dans la riche plaine piémontaise et la grande ville de Turin.

## II. LES TEMPS MODERNES

Que des montagnards ne parlent pas la même langue que les habitants du riche piémont qui s'étend au pied de leurs montagnes, cela crée une situation qui ne facilite pas les relations commerciales entre les éleveurs montagnards et les culti-

vateurs de la plaine, surtout si les uns et les autres se comprennent peu ou mal, quand chacun parle la langue de chez lui, comme c'était le cas entre les montagnards du domaine francoprovençal et les Piémontais. Il a fallu que l'un des deux devienne bilingue. Ce fut le montagnard qui céda et qui apprit le piémontais. Le choix de la langue de la plaine s'imposait d'autant plus fortement que la ville de Turin était devenue capitale d'État. Certains de ces montagnards ont abandonné leur francoprovençal originel, d'autres l'ont conservé.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la traditionnelle opposition entre l'est et l'ouest va se raviver, au profit de l'est cette fois. Emmanuel Philibert, qui avait recouvré son duché et ses terres au traité de Cateau-Cambrésis (1559) et la ville de Turin, grâce aux tractations des accords de Blois (1562), installa la capitale de son duché de Savoie, hors de la Savoie, dans la capitale du Piémont. Ce duc prit aussi des décisions linguistiques importantes. La Savoie et la Vallée d'Aoste avaient déjà adopté la langue française au cours du XV<sup>e</sup> siècle, pour des actes administratifs importants ; mais, en Savoie comme en Vallée d'Aoste, les magistrats et les notaires restaient attachés au latin. Comme de 1536 à 1559, la Savoie était occupée par les armées du Roi et administrée comme une province française, l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) imposa le français aux magistrats et aux notaires savoyards. Dès qu'il fut réinstallé sur ses terres, Emmanuel Philibert, par lettres patentes de 1561, prit une importante décision d'ordre linguistique. Il interdit le latin dans tous les actes judiciaires, administratifs et notariés et imposa deux langues officielles : soit le français pour ses fiefs héréditaires, la Savoie et Aoste, soit l'italien pour le reste de ses possessions. Dans un avertissement aux magistrats et notaires valdôtains récalcitrants, Emmanuel Philibert explique le choix du français pour la Vallée d'Aoste en ces termes :

*« Faisons savoir qu'ayant toujours et de tout temps esté la langue françoise en notre païs et duché d'Aouste, plus commune et generale que point d'aultre et ayant le peuple et sujets dudict païs averti et accoustumé de parler ladictte langue plus aisement que toute aultre,*

*– aurions entendu que, nonobstant nos dicts, statuts et ordonnances, aulcuns desobeissants usent en leurs procedures, tant de justices que aultres, de la langue latine, outre ce qu'ils ne la savent pas user parfaitement, n'est si intelligible au peuple comme la langue françoise,*

*– à cause declarons nostre vouloir estre resolutement que, au dict païs et duché d'Aouste, nulle personne, quelle qu'elle soit, ait à user, tant ès procedures et actes de justice que à tous contracts, instruments, enquestes et aultres semblables, d'aultre langue que françoise, à peine de nullité desdicts contracts et procedures et de cent livres d'amende. »*

La décision politique prise par Emmanuel Philibert pour la Vallée d'Aoste n'a pas été étendue au reste du domaine francoprovençal oriental. Le duc le divisait ainsi en deux parties qui auraient chacune un statut linguistique différent. En Val-

lée d'Aoste, les gens parlaient en francoprovençal et avaient comme langue administrative, judiciaire, culturelle, le français ; de plus à la même époque, l'évêque imposait le français pour le sermon dominical. Dans le moyenne vallée de Suse, dans les vallées de Lanzo et dans le bassin de l'Orco, les gens parlaient aussi en francoprovençal et avaient comme langue officielle, l'italien. Or il est sûr que les locuteurs en francoprovençal de Suse auraient aussi bien compris le français que les Valdôtains ; et que les montagnards des vallées de la Stura et de l'Orco ou de la Cenischia auraient aussi bien compris le français que les montagnards des vallées latérales du bassin de la Doire Baltée. Ce qui a entraîné la décision d'Emmanuel Philibert semble avoir été le fait qu'à Aoste, l'implantation de la langue française, de la « langue du Roi », comme on disait alors, était plus avancée que dans les autres vallées. Par exemple, on avait joué à Aoste, dans le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle, un mystère religieux en français, le *Mystère de Saint Bernard de Menthon*. Cette présence de la langue française à Aoste a décidé du choix d'Emmanuel Philibert, bien plus que la parenté linguistique qu'avait avec le français le francoprovençal parlé par les Valdôtains. S'il s'était appuyé sur cette parenté, Emmanuel Philibert aurait choisi également le français pour Lans, Pont et Suse. Au sud du Grand Paradis, Turin étendait durablement son influence administrative jusqu'à la crête des Alpes. Cet important changement est manifeste, si l'on y réfléchit, dans l'évolution sémantique du mot *piémont* / *Piémont*.

Le mot *piémont* est un nom commun qui désigne le pays qui s'étend au pied des monts. Il n'y a pas de *piémont* plus grandiose que la grande plaine qui s'étend au pied des hautes montagnes de l'Arc alpin. Il n'y a pas de plaine au pied des monts qui mérite mieux le nom propre de *Piémont* que la vaste plaine qui va de Cuneo à Biella, au pied d'une grande chaîne de montagnes qui développe sa courbe à l'ouest, tout autour du bas pays. Après avoir été la désignation d'une réalité physique, le mot *Piémont* est devenu l'appellation d'un territoire administratif. Les ducs de Savoie qui ont régné à Turin ont reculé les limites du Piémont jusqu'au sommet des montagnes de l'Arc alpin, de sorte qu'aujourd'hui le mot *Piémont* désigne à la fois la plaine et son contraire, les montagnes qui la dominent. Nous disons : « les montagnards *piémontais* », sans nous rendre compte qu'au sens strict des mots, cette expression signifie : 'les montagnards de la plaine'. On pourrait multiplier les expressions de ce genre : « Le Viso et la Ciamarella sont des montagnes du *Piémont* » ; du *Piémont* administratif certes, mais non du *piémont* qui s'étend à l'est, au pied de l'Arc alpin. À lui seul, le mot *Piémont* contient l'histoire de cette région, marquée à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, par un revirement complet des influences et par une constante progression de l'autorité et du mode de vie de la plaine jusqu'aux plus hauts villages de la montagne.

Cette réorganisation de la vie a peu à peu imposé à tous les montagnards, sans aucune contrainte, de connaître en plus de leur langue maternelle francoprovençale, le piémontais qui était la langue de la riche plaine et de la ville capitale. À par-



tir de 1562, l'installation du duc de Savoie à Turin a donné à ce pays une organisation plus conforme aux réalités de la géographie physique. Dans cette mise en conformité de la vie montagnarde avec les formes de la montagne, avec la pente de ses versants et avec le sens des torrents, la ville de Turin a été puissamment aidée par les richesses de la plaine piémontaise. Qu'est devenue alors parmi les populations montagnardes la langue francoprovençale qui s'était formée là, au cours du premier millénaire, dans une organisation alpine orientée de façon différente, langue qui avait été normalement utilisée pendant la première moitié du second millénaire ? Y a-t-il eu sur le versant oriental des Alpes, une révolution linguistique aussi importante que la réorganisation du monde administratif ? Il n'y a pas eu de révolution linguistique mais des changements importants.

L'installation à Turin de la capitale de l'État Piémont-Savoie a donné à la route du Mont Cenis une importance qu'elle n'avait pas précédemment. Les liaisons entre le duc de Savoie régnant à Turin et son duché de Savoie passaient par ce col et par la vallée de la Doire Ripaire. La ville de Suse, ville étape sur la route du Mont Cenis, a subi la première les effets de ce nouveau rayonnement de Turin : elle a peu à peu abandonné le francoprovençal, qui avait été la première forme romane des langues parlées à Suse, pour adopter le piémontais de la capitale. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la mémoire des habitants de la ville conservait le souvenir de l'époque où l'on parlait à Suse, une langue qui n'était pas le piémontais, mais une langue semblable à celle de Giaglione et de Venaus, communes limitrophes de Suse. C'était le francoprovençal né de la latinisation même de Suse. L'historien piémontais Casalis a recueilli ce témoignage et a affirmé que deux siècles plus tôt, c'est-à-dire vers 1650, on parlait à Suse un dialecte particulier. Le dialectologue turinois Terracini a précisé la datation, en prolongeant l'usage du francoprovençal à Suse jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais le fait important est l'abandon du francoprovençal et son remplacement par le piémontais dans la ville de Suse, qui a connu par la suite la même histoire linguistique que toutes les autres villes du Piémont.

L'histoire linguistique de Suse s'est reproduite, avec sans doute un petit décalage dans le temps, à Lans, à Pont et à Pont-Saint-Martin. Ces trois villes ont en commun d'être situées à la jonction de la plaine piémontaise et du pays francoprovençal de la montagne. Elles ont toutes les trois abandonné le francoprovençal pour le piémontais, langue de la plaine qui s'étend jusqu'au pied de la montagne où elles se trouvent toutes les trois. Ce passage au piémontais s'écrit même dans le nom de *Lans* devenu *Lanzo Torinese*, dans celui de *Pont* qualifié désormais de *Pont Canavese* ; *Pont-Saint-Martin* a conservé son nom français, car ainsi l'avait voulu Emmanuel Philibert pour la vallée d'Aoste. Le recul du francoprovençal dans ces trois villes est tout à fait compréhensible, car elles sont limitrophes du domaine linguistique du piémontais.

Le cas de Suse est différent, car au XVII<sup>e</sup> siècle, Suse n'était pas la première commune où l'on parlait francoprovençal, quand on venait de Turin. Avant d'y

arriver il fallait traverser, durant 30 km un pays francoprovençal le long de la Doire Ripaire, en amont d'Avigliana. Si Suse a été la première communauté de la vallée de la Doire à adopter les nouveaux usages linguistiques, c'est tout simplement parce que Suse était une ville qui s'est mise à la mode nouvelle, avant les cultivateurs de la vallée.

D'ailleurs les choses sont beaucoup plus compliquées dans cette vallée de la Doire Ripaire. Le francoprovençal a disparu de la ville de Suse au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais sans disparaître totalement de toute la commune de Suse, car dans les hameaux de San Giuliano, Tra Due Rive et Col di Mosso, les paysans ont conservé jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle le francoprovençal originel. Ce qui s'est passé à Suse, dans la ville de Suse et sur le territoire communal de Suse se retrouve dans toute la moyenne vallée de la Doire Ripaire. Le fond de la vallée a adopté le piémontais, tandis que les communes et les hameaux perchés sur les flancs de la montagne ont conservé le francoprovençal. Cette différence rend difficile la cartographie linguistique de la région. La carte tente de tracer cette limite tortueuse et conforme à la réalité actuelle. Si l'on veut lire une carte quelque peu différente, englobant Suse, soit à cause de son passé, soit à cause de ses hameaux, englobant aussi toute la vallée de la Doire jusqu'à Avigliana et la partie supérieure du Val Sangone, on peut se rapporter à l'ouvrage collectif de E. Patria, L. Gillo, S. Berger, V. Coletto intitulé : *Mattie. La Parrocchia. Il Patouà. Le Pergamene* (Mattie, 1980) qui publie entre les pages 184 et 185, un encart représentant l'aire francoprovençale maximale à l'est des Alpes.

L'extension du piémontais n'est pas seulement géographique ; elle est aussi plus subtile : elle s'insinue dans la prononciation, la grammaire et le lexique du francoprovençal, là où il a été conservé par les montagnards. Trois ou même quatre siècles de bilinguisme produisent nécessairement ces effets. En Vallée d'Aoste, tout le monde parlait la variante francoprovençale de sa ville ou de son village ; tous ceux qui faisaient du commerce, tous les gens qui voyageaient dans les foires pour vendre les produits de l'élevage montagnard, tous ceux-là apprenaient le piémontais et le parlaient ; à la messe du dimanche, le prône était en français ; tous les garçons qui allaient à l'école pendant le long hiver apprenaient le français ; à Aoste, le collège Saint-Benin formait la classe dirigeante valdôtaine, par un programme d'études en français. Durant l'époque des États de Piémont-Savoie et du Royaume de Sardaigne, beaucoup de Valdôtains sont devenus trilingues en francoprovençal, en français et en piémontais. Peu de Valdôtains connaissaient la langue italienne. Dans l'ensemble des vallées latérales, la vie restait fortement organisée autour d'Aoste, le chef-lieu bien situé au centre du pays. Même dans des circonstances aussi favorables au gallo-roman, le piémontais a exercé son influence sur le francoprovençal valdôtain.

Le francoprovençal a des caractéristiques qui compliquent sa grammaire ; ainsi les verbes continuant la conjugaison latine en -ARE se séparent en deux

séries : selon que le radical offre ou non un contexte palatalisant, la terminaison n'est pas la même. À l'ouest des Alpes, on observe très régulièrement ces oppositions du type [purta] 'porter' et [mẽ'dzije] 'manger'. Le francoprovençal du bassin du Pô a abandonné cette double série, sauf dans un certain nombre de villages que précise Tullio Telmon dans un article intitulé : « Une analyse grammaticale : les verbes réguliers dans la Vallée d'Aoste », paru dans *L'Atlas des patois valdôtains. État des travaux 1978* (Musumeci, 1979). Les communes conservatrices de la double série francoprovençale sont : dans le bassin de la Doire Ripaire, les communes de la Val Cenischia et Rubiana ; en Vallée d'Aoste, sept points d'enquête sur seize, à savoir Valtournenche, Arnad, Champorcher, Rhêmes-Saint-Georges, Fénis, Quart et Saint-Oyen. Dans les neuf autres points de l'atlas, la conjugaison a été unifiée. Pour aboutir à cette simplification verbale, l'influence du piémontais s'est exercée de deux façons, soit par le piémontais quasi officiel de la ville de Turin, soit par le piémontais campagnard du Canavese. Le piémontais de Turin a un infinitif en *-é* ; le piémontais du Canavese a un infinitif en *-a*. Dans la plupart des cas l'unification s'est faite au profit du *-é*. Mais dans les vallées de Lanzo, dans le bassin de l'Orco et dans la partie orientale de la vallée d'Aoste, l'unification s'est faite au profit de la terminaison *-a*, qui est celle du Canavese tout proche. Ainsi la cartographie des faits montre comment s'est réalisée l'influence piémontaise sur la grammaire du francoprovençal conservé à l'est des Alpes.

Il y a évidemment bien d'autres influences piémontaises dans cette région dont le territoire est assez vaste et assez diversifié pour permettre une étude de l'effet du contact de deux langues : le francoprovençal originel dans cette région alpine a été soumis à l'influence du piémontais qui a été, pendant quatre siècles, une langue de prestige, parce que ce piémontais était la langue de la capitale et celle de la riche plaine. Les prochains atlas de cette région gallo-romane orientale, *l'Atlas des patois valdôtains* et *l'Atlante linguistico ed etnografico del Piemonte occidentale* (ô Emmanuel Philibert, de quelle obéissance on honore, aujourd'hui encore, les décisions linguistiques que vous avez prises en 1561 !), ces deux atlas permettront d'analyser l'influence du piémontais sur le gallo-roman de base, ainsi que la force du conservatisme qui a maintenu le francoprovençal et l'occitan au-delà des montagnes.

## CONCLUSION

Le francoprovençal du bassin du Pô est, de tout ce domaine linguistique, la partie qui est entourée de la plus vive attention, soit en Vallée d'Aoste par la création officielle d'un *Bureau de Recherche en Ethnographie et Linguistique (BREL)* à Aoste même et du *Centre d'Études francoprovençales René-Willien* à Saint-

Nicolas ; soit en Piémont, grâce à l'entreprise lancée par la Regione Piemonte et l'Université de Turin, en vue de la cartographie linguistique du Piémont occidental, c'est-à-dire du Piémont dont la partie la plus montagnarde relève du franco-provençal ou de l'occitan, grâce aussi à une association *Effepi*, qui anime tout ce qui peut aider à la conservation et à la compréhension du francoprovençal dans cet espace linguistique original par sa position exceptionnelle et par sa permanence à travers les siècles, dans une situation contraire à la pente des plus hautes montagnes de l'Europe.

Cette synthèse, moins linguistique qu'historique, n'a cherché qu'à expliquer, sans faire intervenir le moindre soupçon de nationalisme français ou italien (faut-il répéter que le XX<sup>e</sup> siècle n'explique ni le premier millénaire, ni le début des temps modernes ?) le caractère géographiquement illogique et historiquement justifié de ce coin montagnard du domaine francoprovençal. Cette synthèse a voulu aussi marquer une caractéristique essentielle de cette région : l'inversion des influences à partir de 1560. Avant les temps modernes, l'ouest a exercé le pouvoir, par l'archevêché de Tarentaise, par le diocèse de Maurienne, par les comtes de Maurienne, Humbert aux Blanches Mains et ses premiers descendants, par les autres descendants d'Humbert installés à Chambéry où ils ont été comtes, puis ducs de Savoie. C'est après le traité de Cateau-Cambrésis (1559) que tout s'est inversé. Emmanuel Philibert, le vainqueur de Saint-Quentin (1557), a recouvré son duché ; il en a commencé la modernisation, souvent en imitant les rois de France, comme pour les Lettres Patentes de 1561, le pendant de l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui avait été l'œuvre de François I<sup>er</sup>, le beau-père d'Emmanuel Philibert. Il a surtout fait de Turin la capitale de l'État de Savoie, car à l'est des Alpes, elle était plus à l'abri des toujours possibles incursions des armées du roi de France. Le francoprovençal du bassin du Pô est passé alors sous l'influence d'une vie orientée autrement. Le solide maintien du francoprovençal en Vallée d'Aoste s'explique par le paragraphe qui reconnaissait le français comme langue officielle de cette vallée. Français et francoprovençal se sont entraidés en Vallée d'Aoste et soutenus l'un par l'autre en des situations diverses. Dans les autres vallées montagnardes, le maintien du francoprovençal face au piémontais fort de tous les prestiges, celui de la richesse et celui du pouvoir, présente un cas tout à fait extraordinaire. On peut l'expliquer par la fidélité aux traditions qu'on rencontre souvent chez les gens d'en haut. N'oublions pas non plus que les ducs de Savoie qui ont à partir de Turin administré cet espace montagnard ont toujours su faire preuve de respect pour la diversité des régions qui constituaient leur État. Ce grand respect de la maison de Savoie pour les langues locales de ses sujets a fourni un environnement favorable au traditionalisme linguistique des montagnards, si bien que les conséquences culturelles d'un acte politique datant de 574 sont encore visibles aujourd'hui, au XXI<sup>e</sup> siècle.

*Grenoble, le 7 avril 2003*